



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 14 septembre 2026

**Objet : Question parlementaire n° 4713 du 4 septembre 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Transparence des avis en ligne sur les médecins ».**

Madame la Ministre,

En date du 4 septembre 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Protection des consommateurs.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez